



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du conseil de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 19 août 2022

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Règlement d'ordre intérieur régissant la cellule GRIMP de la zone de secours Val de Sambre – Adoption
3. Autorisation de conclure avec la zone NAGE une Convention adaptée relative à l'aide adéquate la plus rapide et de renfort (AAPR)
4. Mise en place d'un service PIT (Paramedical Intervention Team) en zone de secours Val de Sambre
5. Augmentation du cadre du personnel professionnel de base et diminution du cadre du personnel volontaire contenu dans le plan du personnel opérationnel de la zone pour la période 2019 - 2024 - Adoption
6. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
7. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
8. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
9. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 24 juin 2022

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone ff,

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone ff,

Xavier GOBBO

Yves DELFORGE